



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
1er trimestre 2025

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I
Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier prévisionnel des titres

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I
Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU FONDS

En date du 15/11/2017, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3784 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.087.117,09 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	15/11/2017
Nombre de créances	3784
Encours des créances	1 000 087 117,09
Capital restant dû minimal (MAD)	100 458,49
↳ En % de l'encours à l'émission	0,01%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 059 050,74
↳ En % de l'encours à l'émission	0,11%
Capital restant dû moyen (MAD)	264 293,64
↳ En % de l'encours à l'émission	0,03%
Taux moyen pondéré	5,02%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	65%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	5,02
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	20,58
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	16,22

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	5 000	500 000 000,00	3,22%	0,40%	4,24 ans
Obligations A2	4 500	450 000 000,00	4,03%	0,55%	10,07 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 03/11/2017.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 0,43% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,08% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2024	24/09/2024	24/12/2024	24/03/2025
Nombre de créances vivantes	2 641	2 590	2 546	2 496
Encours des créances (MAD)	476 566 783,28	460 219 941,76	446 060 109,25	429 555 575,75
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	14 939 384,76	16 346 841,52	14 159 832,51	16 504 533,50
↳ En % de l'encours à l'émission	1,49%	1,63%	1,42%	1,65%
↳ Cumulé depuis l'émission	52,35%	53,98%	55,40%	57,05%
Capital restant dû minimal (MAD)	2 625,52	1 540,68	526,10	2 023,70
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	841 065,02	831 022,60	820 832,62	810 492,92
↳ En % de l'encours arrêté	0,176%	0,181%	0,184%	0,189%
Capital restant dû moyen (MAD)	180 469,40	177 706,47	175 216,00	172 113,54
↳ En % de l'encours arrêté	0,038%	0,039%	0,039%	0,040%
Taux moyen pondéré	5,02%	5,02%	5,02%	5,02%
Loan-to-value moyen pondéré	47,73%	47,11%	46,48%	45,80%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	11,66	11,91	12,16	12,42
Durée résiduelle minimale (ans)	0,04	0,08	0,03	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	15,50	15,25	15,00	14,75
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	10,66	10,49	10,30	10,11

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

37

Flux de capital remboursé par anticipation

6 221 169,22

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 282 754,18	0,29%
Février	2 887 939,10	0,65%
Mars	2 050 475,94	0,46%
Total	6 221 169,22	1,39%

3 - Situation des flux impayés

Situation des flux impayés à la date d'arrêté

Arrêté des impayés en intérêts	389 765,50
Arrêté des impayés en capital	1 503 164,33

Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	362 727,48	0,081%
Février	367 920,93	0,082%
Mars	389 765,50	0,087%

Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur l'année

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 509 107,46	0,338%
Février	1 502 543,33	0,337%
Mars	1 503 164,33	0,337%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	2 496
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	2
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	2
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	32
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	5
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	17
Nombre de dossiers en défaut clôturés	15
CRD total des créances saines	429 555 575,75
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	239 950,84
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	239 950,84
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	8 119 156,34
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	1 310 238,06
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	3 174 778,99
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	485 782,73
Montants recouverts des créances en défaut depuis le début d'année	485 782,73
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	3 644 087,73

Historique des créances en défaut constatées sur l'année en cours

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	-	-
Février	239 950,84	0,054%
Mars	-	-
Total	239 950,84	0,054%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts des créances en défaut	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	216 099,28	0,048%
Février	269 683,45	0,060%
Mars	-	-
Total	485 782,73	0,109%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	1 854 255,44	0,42%
Février	1 837 642,49	0,41%
Mars	1 796 022,67	0,40%
Total	5 487 920,60	1,23%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours du 24/12/2024
Janvier	4 845 754,59	1,09%
Février	6 523 163,15	1,46%
Mars	5 381 243,52	1,21%
Total	16 750 161,26	3,76%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	378 031,42
Solde du compte de réserve (en MAD)	40,33

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	5 139,89	2 295,32	11 797 692,31

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF

1 - Frais et commissions supportés par le fonds

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont hors taxes) :

Trimestre	T1-2025
Début de période	24/12/2024
Fin de période	24/03/2025
CRD début période	446 060 109,25
Recouvrement	10 998,74
Dépositaire	54 993,71
Gestion	219 974,85
AMMC	32 746,49
Maroclear	1 800,00
Total	320 513,79

2 - Opérations sur les titres émis

Les obligations A2 ont commencé à s'amortir à partir du 24/03/2024, après complet amortissement des obligations A1, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		88 325,13	397 463 085,00
T1-2025	Coupon	889,87	4 004 415,00
	Amortissement	3 667,63	16 504 335,00
Nominal restant dû final		84 657,50	380 958 750,00
Total coupon payé sur l'année		889,87	4 004 415,00
Total capital amorti sur l'année		3 667,63	16 504 335,00

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2025	Coupon	2 786,52	1 396 046,52
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		2 786,52	1 396 046,52
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Flux du compte de réserve utilisés	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2025	-	-	-	84 657,50	2 342,47	852,92
24/09/2025	-	-	-	82 315,03	2 330,68	829,32
24/12/2025	-	-	-	79 984,35	2 329,29	805,84
24/03/2026	-	-	-	77 655,06	2 330,87	782,37
24/06/2026	-	-	-	75 324,19	2 327,28	758,89
24/09/2026	-	-	-	72 996,91	2 319,07	735,44
24/12/2026	-	-	-	70 677,84	2 316,92	712,07
24/03/2027	-	-	-	68 360,92	2 317,45	688,73
24/06/2027	-	-	-	66 043,47	2 308,37	665,38
24/09/2027	-	-	-	63 735,10	2 296,58	642,13
24/12/2027	-	-	-	61 438,52	2 283,90	618,99
24/03/2028	-	-	-	59 154,62	2 286,19	595,98
24/06/2028	-	-	-	56 868,43	2 275,77	572,94
24/09/2028	-	-	-	54 592,66	2 255,32	550,02
24/12/2028	-	-	-	52 337,34	2 243,87	527,29
24/03/2029	-	-	-	50 093,47	2 225,33	504,69
24/06/2029	-	-	-	47 868,14	2 209,68	482,27
24/09/2029	-	-	-	45 658,46	2 196,27	460,00
24/12/2029	-	-	-	43 462,19	2 182,76	437,88
24/03/2030	-	-	-	41 279,43	2 171,48	415,89
24/06/2030	-	-	-	39 107,95	2 133,85	394,01
24/09/2030	-	-	-	36 974,10	2 099,79	372,51
24/12/2030	-	-	-	34 874,31	2 069,69	351,35
24/03/2031	-	-	-	32 804,62	2 045,24	330,50
24/06/2031	-	-	-	30 759,38	2 017,82	309,90
24/09/2031	-	-	-	28 741,56	2 001,67	289,57
24/12/2031	-	-	-	26 739,89	1 997,21	269,40
24/03/2032	-	-	-	24 742,68	1 974,25	249,28
24/06/2032	-	-	-	22 768,43	1 958,38	229,39
24/09/2032	-	-	-	20 810,05	1 944,20	209,66
24/12/2032	-	-	-	18 865,85	1 905,84	190,07
24/03/2033	-	-	-	16 960,01	1 876,96	170,87
24/06/2033	-	-	-	15 083,05	1 849,90	151,96
24/09/2033	-	-	-	13 233,15	1 827,46	133,32
24/12/2033	-	-	-	11 405,69	1 817,83	114,91
24/03/2034	-	-	-	9 587,86	1 786,99	96,59
24/06/2034	-	-	-	7 800,87	1 758,96	78,59
24/09/2034	-	-	-	6 041,91	1 724,67	60,87
24/12/2034	-	-	-	4 317,24	1 681,73	43,49
24/03/2035	-	-	-	2 635,51	1 633,95	26,55
24/06/2035	-	-	-	1 001,56	1 001,56	10,09

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2025

Période d'arrêté : 24/12/2024 au 24/03/2025

Date d'arrêté : 24/03/2025



Attijari Titrisation

V CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94